

**Mairie
DE LISSIEU**

75 route Nationale 6
69380 - LISSIEU
Service urbanisme
Tel : 04 78 47 60 35
urbanisme@lissieu.fr

Madame GILLIOT Raymonde
8 Chemin de la Saudrière
69380 LISSIEU

Affaire suivie par : BANCET Clarisse - Mél : clarisse.bancet@poleinstruction.fr

Réf. : DP 069 117 23 00045
Chemin de la Saudrière à Lissieu

CERTIFICAT DE REJET TACITE

Madame,

Je reviens vers vous suite au dépôt le 14 avril 2023 du dossier de déclaration préalable n° DP 069 117 23 00045, pour un projet de division foncière, situé Chemin de la Saudrière à Lissieu.

Par courrier en date du 5 mai 2023, notifié par la poste le 12 mai 2023, nous vous avons informé que votre dossier n'était pas complet et qu'en application de l'article R. 423-39 du Code de l'urbanisme, vous aviez jusqu'au 12 août 2023 pour adresser les pièces à la Mairie afin de compléter votre dossier.

Conformément à l'article R.423-39 du Code de l'urbanisme, les pièces complémentaires demandées par courrier du 5 mai 2023 n'ayant pas été déposées dans le délai de 3 mois à compter de la notification de la demande de pièces, le présent certificat atteste que le dossier de déclaration préalable n° DP 069 117 23 00045 fait l'objet d'une décision tacite de rejet depuis le 12 août 2023.

Ainsi, si vous souhaitez réaliser votre projet, vous devrez déposer au préalable un nouveau dossier de déclaration préalable auprès de nos services.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations distinguées.

Lissieu, le 22/08/2023

Le Maire



Charlotte GRANGE